



Le vendredi 17 décembre 2021

Objet : Semaine du 3 au 7 janvier 2022

Madame,
Monsieur,

Comme vous le savez, le gouvernement a annoncé hier des mesures concernant le congé des Fêtes et l'enseignement à distance pour les écoles secondaires au retour de celui-ci, soit du 3 au 7 janvier 2022.

Du 3 au 7 janvier

Le lundi 3 janvier demeure une journée pédagogique. Ensuite, du mardi 4 janvier au vendredi 7 janvier, l'ensemble des élèves de l'école sera en enseignement virtuel à l'exception des élèves du SDS-CAPS DÉFIS et TSA qui seront en présentiel. À moins d'indications contraires d'ici là, dès le lundi 10 janvier, les élèves seront de retour en présentiel selon le calendrier régulier.

De plus, dès le retour en présentiel le lundi 10 janvier, les élèves devront **tous porter le masque en classe.**

Prêts d'ordinateurs

Afin de permettre aux élèves qui n'ont pas d'ordinateur à la maison de profiter de l'enseignement virtuel, il y aura distribution d'ordinateurs et, si nécessaire, de clé LTE, lors de la journée pédagogique du 3 janvier, selon l'horaire et les modalités suivants :

- Les élèves se présentent à la porte 2 et se dirigent dans le hall. Il est important que les élèves qui viennent emprunter un ordinateur arrivent avec un sac à dos pour le transport de l'ordinateur.

Niveaux	Heures
1 ^{re} secondaire et CP 100	10h
2 ^e secondaire et CP 200	11h
3 ^e secondaire et Opti 3	13h
4 ^e secondaire et Opti 4	14h
5 ^e secondaire et Accueil	15h

- **Les élèves sont responsables du matériel prêté.**

Le retour du matériel s'effectuera dans la semaine du 10 janvier. Toutefois, nous vous demandons d'attendre nos directives avant de rapporter le matériel à l'école. Les élèves à qui nous avons déjà prêté un ordinateur quitteront avec leur matériel scolaire pour les vacances.

En terminant, il est essentiel pour nous d'obtenir votre collaboration à la mise en place de ces différentes mesures.

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes au nom de toute l'équipe-école.

Isabelle Forget
Directrice